

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE MIRAMAS**

**SÉANCE PUBLIQUE DU 28 SEPTEMBRE 2016**

*La séance est ouverte à 19 heures 00 dans les formes réglementaires, sous la Présidence de Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas.*

**Monsieur le MAIRE** - Mesdames, Messieurs, chers collègues, il est 19 heures, nous allons ouvrir la séance du Conseil Municipal.

*Madame Géraldine BUTI salue l'assemblée et procède à l'appel nominal des élus du Conseil Municipal.*

**Étaient présents, Mesdames et Messieurs :**

Frédéric VIGOUROUX, Gérard GUILLEMONT, Jean GUILLON, Marie-Pierre VIAL, Paulette ARNAUD, Jacques BAUDOIX, Anne-Marie CHAYOT, Jean-Marie PASCAL, Gaëtan FERNANDEZ, Fadela AOUMMEUR, Christian PEYRO, Éric MARCHESI, Géraldine BUTI, Armelle RAFFINI, Jerry GRUAT, Daniel HIGLI, Monique TRINQUET, Jean-Luc SANCHE, Mireille MIZOULE, Olivier JULIEN, Martine ARFI, Nathalie PISANO, Hatab JELASSI, Jérémie PARDIES, Laëtizia DEFFOBIS, Hervé REBOUL, Ange POGGI, Béatrix ESPALLARDO, Cécile DUMAS, Marc THOMAS.

**Étaient représentées, Mesdames :**

Maryse RODDE par Frédéric VIGOUROUX  
Fernande REYNAUD par Mireille MIZOULE  
Catherine FOURMENT par Paulette ARNAUD

**Étaient absentes excusées, Mesdames :**

Johanne ALVAREZ  
Marilyne KERAUDY

*Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.*

### **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Monsieur le MAIRE** - Je vous propose la candidature de Madame VIAL.  
Y a-t-il un autre candidat ? Non, je vous remercie.

#### **VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »).

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

### **A/ RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/07/2016**

**Monsieur le MAIRE** - Nous allons passer à l'approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 juillet 2016. Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaire. Nous pouvons passer au vote.

#### **VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »).

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE** - J'informe le Conseil Municipal que je proposerais, si vous l'acceptez, une motion particulière sur la question de la fermeture potentielle de la Trésorerie à Miramas. Nous aurons ce débat ensemble, si vous le permettez, compte tenu de la situation. Tout le monde est-il d'accord ? Très bien. Nous passons donc à la question n°1.

## B/ DÉLIBÉRATIONS

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### **N° 1 – REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DU SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPAL**

Rapporteur : Mme Marie-Pierre VIAL

**Monsieur le MAIRE** - Il s'agit de la question qui est suivie par Marie-Pierre VIAL sur le remplacement d'un membre du Conseil d'exploitation. Bien sûr, vous me le permettrez, je saluerai notre amie colistière, Janine, qui est décédée cet été.

**Mme Marie-Pierre VIAL** - Notre amie, Janine LAGRANGE, est donc partie cet été, nous laissant un grand vide : un grand vide dans notre liste, dans la ville de Miramas, dans la vie des associations et notamment, dans la vie du Conseil d'exploitation des pompes funèbres. Il s'agit aujourd'hui, avec toute la peine que nous avons, de la remplacer.

Son époux, Claude, a accepté de prendre cette charge ; et on le remercie bien sûr. Personne ne pourra remplacer Janine. Personne ne voulait venir au Conseil d'exploitation et j'avais presque désigné des collègues pour venir. Quand Janine est venue, je leur avais dit : « Ce n'est pas quelque chose de triste, le Conseil d'exploitation. Même si c'est triste de parler de nos morts, parler du fonctionnement des pompes funèbres n'a rien de triste ». Et tous mes collègues ici présents peuvent attester que, quand nous sommes en Conseil d'exploitation, même le Docteur HOLLARD – je ne sais pas s'il est là – peut attester que ce n'est pas quelque chose de triste, parce que la mort, c'est la vie. Janine l'avait bien compris.

Je vais vous raconter une anecdote. Nous avons des soucis, vous le savez tous, pour rendre le cimetière, pas propre, mais déshorbé. Nous cherchons des solutions, puisque nous n'acceptons plus les pesticides sur le cimetière. Christine ARZENO avait proposé de louer une chèvre, sauf que la chèvre, elle mangera toute l'herbe, mais elle mangera aussi les plantes des personnes qui fleurissent les tombes. Donc, c'est à double tranchant. Et donc, nous avons bien ri sur cette question. J'ai dit à Christine : « D'accord, mais tu la tiens en laisse dans le cimetière ». Janine – je ne le savais, car Christine ne s'en est pas vantée – lui avait acheté une chèvre en plastique. Elle l'a amenée à Christine, en lui disant : « Tiens, Christine, tu l'as, la chèvre ». Ça donne le degré d'humour de cette femme, que nous regrettons beaucoup. Elle animait nos Conseils d'exploitation.

Et voilà, elle est partie et, vraiment, je veux lui rendre hommage, parce que c'était vraiment une femme pétillante. Je l'adorais, vraiment. Nous la regrettons beaucoup.

Claude, son époux, sur la proposition du Maire, a accepté de prendre la relève et d'être membre de ce Conseil d'exploitation. Je rappelle tout ce que Claude LAGRANGE a pu faire pour la Ville et qu'il continue de faire.

Je vous demande, s'il vous plaît, de voter pour Claude, pour qu'il puisse remplacer Janine au Conseil d'exploitation des pompes funéraires. Merci.

**Monsieur le MAIRE** - En remplacement de Janine LAGRANGE, je propose donc de désigner Claude LAGRANGE, qui est un ancien responsable de site SNCF et qui est l'un des cofondateurs du Téléthon, comme membre du Conseil d'exploitation. Y-a-t-il des commentaires particuliers ? Nous passons au vote à main levée.

#### VOTE

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

### **N° 2 – AVIS SUR LES DÉROGATIONS EXCEPTIONNELLES À L'INTERDICTION DU TRAVAIL LE DIMANCHE ACCORDEES PAR MONSIEUR LE MAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2017**

**Rapporteur : Mme Fadela AOUMMEUR**

*Madame Fadela AOUMMEUR procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** - Très bien, cela a été vu avec l'association des commerçants. Il n'y a rien de plus par rapport à la dernière fois que l'on a voté.

**Mme Fadela AOUMMEUR** - Je voulais dire que les propriétaires sont libres d'ouvrir le dimanche s'ils le veulent, du moment qu'il n'y a pas d'employés.

**Monsieur le MAIRE** - D'accord. Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaires. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

#### VOTE

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**N° 3 - APPROBATION DE LA MISE EN PLACE DU RÉGLEMENT D'UTILISATION ET DE BONNE PRATIQUE DES RESSOURCES INFORMATIQUES (INTERNET – INTRANET – TÉLÉPHONIE – MESSAGERIE – RÉSEAUX SOCIAUX)**

Rapporteur : **Mme Marie-Pierre VIAL**

*Madame Marie-Pierre VIAL procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- J'en profite pour dire aux élus que les tablettes appartiennent à la Ville, et qu'il faut faire très attention à l'utilisation des tablettes. Je ne doute pas que vous fassiez attention. Parce que la responsabilité de la connexion que vous aurez, c'est la Ville qui la porte, puisque c'est un outil communal. Donc, évitez tout site... Je suis persuadé que vous n'y allez pas, mais je préfère le dire à tout le monde. Comme ça, cela évitera d'avoir après des demandes qui viennent de je ne sais où.

Sur cette question du rappel au règlement à l'ensemble de nos salariés et élus, y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaire. Cela vaut pour les élus, Monsieur GUILLEMONT, On peut voter.

VOTE  
POUR : 33

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**N° 4 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE MIRAMAS, LA MÉTROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE ET LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS POUR ACCOMPAGNER LA DÉMARCHE « DÉMONSTRATEUR REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE » - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : **M. Jean GUILLON**

*Monsieur Jean GUILLON procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur Jean GUILLON** - C'est en gros tout ce que j'avais à vous dire là-dessus. Le financement : Métropole, 45 %, la Caisse des Dépôts, 50 %, et la ville de Miramas, 5 %.

**Monsieur le MAIRE** - Je tiens à dire, je sais bien qu'à chaque fois, on me fait le procès de dire « la ville de Miramas », mais, écoutez, il y a très peu de villes en France qui ont été retenues par la Caisse des Dépôts et Consignations au plan national. Nous sommes la seule ville dans la Métropole à être retenue. C'est très important, parce que la Caisse des Dépôts et Consignations a une capacité d'engineering et de financement extrêmement importante. Or le projet de centre-ville, qui fait partie des projets prioritaires pour nous, est une question qui tourne autour du pôle multimodal passager de la SNCF, mais aussi de l'ensemble du centre-ville, et de la redynamisation du centre-ville, de la question des projets urbains qu'on peut avoir, de la question de l'attractivité commerciale, de la réimplantation de commerces, etc.

Le fait de s'adosser à ce choix, à la Caisse des Dépôts et que celle-ci nous ait retenus, va nous permettre de pouvoir mettre en avant auprès de la Métropole notre particularité, l'expérimentation et, en même temps, d'être pour la Métropole un élément d'analyse sur la redynamisation des centres villes de villes moyennes d'environ 30 000 habitants.

Nous signerons à Marseille, je crois, la convention avec la présence de Monsieur GAUDIN et de l'ensemble des Vice-Présidents de la Métropole, et nous aurons aussi une réunion avec le Directeur général de la Caisse des Dépôts, ici, à Miramas.

Donc, ce n'est pas une petite affaire que cette affaire de la Caisse des Dépôts. C'est lié au projet que nous avons lancé il y a maintenant deux ans, à travers un concours que nous avons fait, avec des architectes, des urbanistes et des économistes, qui a été retenu. Et donc, nous aurons un partenariat. Comme vous le voyez, la ville de Miramas participe financièrement à la hauteur de ce qu'elle fait, c'est-à-dire à hauteur de 5 %, sachant que c'est la Métropole et la Caisse des Dépôts qui mettent au bout, plus de 85 %, pour pouvoir payer l'ensemble de ces audits.

Nous reviendrons devant le Conseil Municipal sur l'ensemble de ce projet, où je demanderai probablement aux équipes d'architectes et d'urbanistes, ainsi qu'à la SCET (Services, Conseil, Expertise et Territoires), d'être présents pour faire une présentation, donc, si on peut prévoir cela. Cela nous permettra de voir venir sur ce dossier, qui est un dossier qui va s'échelonner sur peut-être cinq ou six ans, vu l'ampleur de la chose. Donc, vous voyez, on est optimistes pour l'avenir. Cela nous permettra de suivre évidemment l'évolution.

Y a-t-il des questions sur cette convention extrêmement importante pour la Ville ?

Oui, vas-y.

**M. Gerald GUILLEMONT**.- Je voudrais souligner que c'est un texte extrêmement important pour la Commune. C'est même la première fois que, sur ces questions d'aménagement du centre-ville, nous délibérons en Conseil Municipal, parce que, jusqu'à maintenant, les délibérations qui ont été prises, ont été prises soit au niveau du SAN, soit au niveau du Conseil de Territoire et, demain, le seront pour une large part au niveau du Conseil Métropolitain. Ça, c'est la première idée.

La deuxième idée, c'est que la nécessité pour Miramas de relancer son centre-ville, elle est absolue, dans la mesure où les villes avoisinantes que sont Istres et Salon-de-Provence continuent aussi, à se moderniser. Et si on veut garder un certain nombre de services importants et un niveau de services (que ce soit les services publics, privés, commerciaux ou autres) qui soit de qualité, on n'a pas d'autre solution que de faire la modernisation de ce centre-ville et y compris de monter en gamme sur le plan démographique, comme il est prévu dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Et la troisième idée, c'est que cette convention, elle est aussi importante, parce que la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) est aussi partenaire de la Métropole sur tous les projets métropolitains, pas seulement les projets marseillais. Donc, c'est aussi un levier d'influence très important sur les services de la Métropole, pour que la Métropole investisse, y compris sur des communes comme la nôtre.

**Monsieur le MAIRE**.- Ne réveillez pas les conflits qui n'existent pas entre Istres, Salon-de-Provence et nous. Il n'y en a pas. Tout va bien. On s'entend tous très bien. Madame DUMAS a la parole.

**Mme Cécile DUMAS**.- Sur le principe, on est d'accord avec cette délibération. Mais, en tout cas, pour ce qui me concerne, je ne connais pas le projet du centre-ville. Je veux bien voter une délibération qui concourt à dynamiser le centre-ville, mais je n'ai pas vu et je n'ai pas, à ma connaissance, un quelconque projet sur le centre-ville.

**Monsieur le MAIRE**.- Je vous remercie de me renvoyer la balle. Vous m'avez entendu sur une présentation. Simplement, d'abord, on était dans les études préalables. Les études préalables, ce sont toujours des choses indigestes. Mais nous avançons dans le projet. Il y a aussi toute la question du patrimoine, de l'évolution du patrimoine. On travaille actuellement sur la passerelle que nous souhaitons de la gare vers la place Jourdan, de l'autre côté. Donc, on va vous présenter cela. Simplement, aujourd'hui, c'est quand même une façon pour moi aussi de clôturer ça, je trouve que ça va dans le bon sens, comme vous l'avez souligné. D'ailleurs, j'en veux pour preuve que ceux qui pensaient qu'il ne fallait pas faire de commerces à Miramas, parce que c'est soi-disant une ville moribonde, je rappelle quand même

qu'il y a deux nouveaux commerces qui se sont ouverts sur la Ville, de très grande qualité. Je vois que les Miramasséens vont beaucoup dans le magasin, qui s'appelle... Fadela ?

**Mme AOUMMEUR** - « À trois pas d'ici ».

**Monsieur le MAIRE** - Voilà, « À trois pas d'ici ». Cette qualité qu'on voit arriver en termes de commerces, il y a bien 30 ans qu'on ne l'avait pas vue. Donc, nous, on va accélérer. On a évidemment l'idée de vous associer au Conseil Municipal. Et c'est pourquoi, comme vient de le dire Gerald, compte tenu du fait qu'on est passé au niveau métropolitain, certaines choses redescendent au niveau de la Ville. On va pouvoir venir présenter ici les différents projets, tels que nous les connaissons sur la Commune, en sachant que j'ai fait moult réunions pour les expliquer. Soit je l'explique dans les conseils de quartier, mais je vais le faire devant le Conseil Municipal sur l'ensemble des projets.

Pour l'instant, on a choisi des équipes de maîtrise d'œuvre. Donc, on n'est pas encore au bout de notre peine.

Bien ! Monsieur THOMAS,

**M. Marc THOMAS** - Juste pour rebondir sur ce que vous avez dit, vous avez dit que c'est un projet qui va être sur cinq ou six ans.

**Monsieur le MAIRE** - Oui.

**M. Marc THOMAS** - Sur la convention, je vois : « Dans ce contexte, la Caisse des Dépôts accompagne une dizaine de collectivités volontaires [...] L'objectif est de tester sur une durée de 24 mois l'efficacité de nouveaux dispositifs, avant d'envisager leur généralisation ». Vingt-quatre mois ?

**Monsieur le MAIRE** - Ça, ce sont les études et les analyses. Ensuite, il y aura le financement. Ensuite, l'établissement public foncier arrivera aussi avec nous dans le dispositif. La convention et les avenants de convention sont faits. Il y a une durée pour pouvoir faire les études : c'est-à-dire étudier l'ensemble de l'urbanisme de la Ville, l'ensemble des commerces de la Ville, la capacité - on fait une étude de peuplement aujourd'hui -, la question de l'analyse du coût du mètre carré. Bref ! Toutes ces études-là vont être faites et la Caisse des Dépôts va nous accompagner. Pour l'instant, la Caisse des Dépôts ne nous dit pas qu'elle va nous faire un chèque de 50 millions d'euros.

Par contre, quand je parle du projet global, c'est que le projet est tellement important pour la Ville - il englobe l'ensemble des terrains dont on a parlé ici Antargaz, Arevā, la gare et le reste - que l'on va pouvoir présenter une vision qu'on peut avoir et ensuite on va se confronter au marché « d'études relatives au projet d'aménagement urbain et paysager » et à la réalité. On a aujourd'hui un opérateur économique auquel le marché a été attribué dans le



cadre d'une procédure de dialogue compétitif, c'est l'entreprise germe&JAM, qui va intervenir, et à ce moment-là, on pourra développer les choses.

Donc, il n'y a pas d'antagonisme avec les autres villes, ni d'anticipation. Il y a simplement que la Ville a été retenue comme site pilote de la Caisse des Dépôts. Et moi, j'y vois un message d'encouragement sur l'ensemble du projet de rénovation que nous avons sur la Commune. Et vis-à-vis des Miramasséens, c'était une chose qu'on avait annoncée lors de notre campagne. On avait indiqué que le centre-ville était l'enjeu, qu'on faisait l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), mais qu'il y avait aussi le centre-ville, et le centre-ville, on y a mis les moyens, pour pouvoir préparer tout ça, puisqu'on a déjà acheté un certain nombre d'immeubles et des terrains. On a fait acheter au SAN et maintenant à la Métropole des terrains, et on va continuer pour pouvoir ensuite voir comment les choses s'opéreront. Et puis, évidemment, on dialoguera de cela avec vous et avec la population.

S'il n'y a pas d'autre question, on peut passer au vote.

#### **VOTE**

**POUR : 31**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 2**

(1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL »)

#### **DIRECTION DES FINANCES**

**N° 5 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE DU CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION POUR LA PARTICIPATION AU SÉJOUR DES LAURÉATS 2018**

**Rapporteur : M. Jean-Marie PASCAL**

*Monsieur Jean-Marie PASCAL procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## **N° 6 - ADMISSION EN NON-VALEUR DE TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES**

Rapporteur : **M. Gérard GUILLEMONT**

**M. Gérard GUILLEMONT** - Comme chaque année au rythme d'à peu près une ou deux délibérations annuelles, vous avez cette année une admission en non-valeur pour 10 494,52 euros, qui est présentée à votre vote, sachant que le comptable public, qui est chargé du recouvrement, a fait toutes les diligences.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

### **VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## **N° 7 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - EXERCICE 2016 - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE MIRAMAS**

Rapporteur : **M. Gérard GUILLEMONT**

**M. Gérard GUILLEMONT** - Alors, une petite décision modificative budgétaire, pour faire un peu, je dirais, de l'ajustement, tenir compte de recettes nouvelles, tenir compte aussi de la nécessité de faire certains virements de crédits en section de fonctionnement, et puis de réajuster certains crédits en investissement.

Donc, en fonctionnement, cela fait un mouvement dépenses-recettes de 77 000 euros, rapportés à un budget de 47 millions d'euros en dépenses. Et, en investissement, on est à peu près dans le même niveau. Il y a 79 000 euros de crédits nouveaux en dépenses et on recettes.

**Monsieur le MAIRE** - À ce propos, avant le vote, je tiens, devant vous, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, et en mon nom personnel, à remercier et féliciter Gérard GUILLEMONT en tant qu'adjoint et particulièrement la directrice

Cécile MERLE, notre directrice des Finances et tous les membres de son service, Madame la Directrice générale, puisque le ministère des Finances vient d'octroyer à notre commune la note de 18,7 sur 20, une des toutes meilleures de la région, pour la qualité de notre comptabilité publique. Merci, Madame. Cela fait plaisir. C'est nettement mieux que d'avoir 0 sur 20. Nous, on est à 18,7 sur 20. L'année dernière, on était passés en dessous de 16,7, j'avais hurlé, mais je vois que vous vous êtes bien rattrapés.

Y a-t-il des questions ? Pas de question, nous passons au vote.

### **VOTE**

**POUR : 31**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 2**

(1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL »)

### **RESSOURCES HUMAINES**

#### **N° 8 - CRÉATION D'UN POSTE DE CHARGÉ DE MISSION POLITIQUE DE LA VILLE – RÉNOVATION URBAINE**

**Rapporteur : Mme Martine ARFI**

*Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** - Avant qu'on pose la question, ce n'est pas une création, c'est un renouvellement qu'on appelle « création ». Je le fais, parce qu'après, Monsieur MARCHESI est obligé de revenir sur la discussion. C'est bien le jeune qui travaille déjà.

**Mme Cécile DUMAS** - Ce n'est pas ce qu'on nous a dit en Commission, Monsieur le Maire.

**Monsieur le MAIRE** - On vous a dit quoi, alors ?

**Mme Cécile DUMAS** - En Commission, on nous a dit que c'était un stagiaire qui passait sur le poste, ce qui est quand même assez différent.

**Monsieur le MAIRE** - D'accord. Est-ce que vous avez expliqué à Madame DUMAS le financement des deux autres postes qu'on a eus ?

**Madame PERRIER** - Non.

**Monsieur le MAIRE** - Ah ! Donc, pour le chargé de mission de la Politique de la Ville, Monsieur Olivier MICHEL et Monsieur MARCILIAC, qui n'est pas là... On a reçu de l'État les subventions couvrant les salaires de Monsieur MARCILIAC, de Madame BARBAS, et l'équipe opérationnelle, voilà.

En parlant d'ailleurs de bâtiments, puisque j'y suis, il y a une nouvelle personne devant nous, qui est arrivée. Il a passé les épreuves ultimes de la Commission d'embauche, qui est ouverte, ici à Miramas, comme nulle part ailleurs en France, à l'opposition. Donc, je vous présente Monsieur Franck FERRAGU, qui est là - si vous voulez bien vous lever, Monsieur -, qui est ingénieur en bâtiment et qui va nous préparer, sous la houlette de Monsieur COLOMINA, le plan quinquennal des 95 bâtiments que nous avons reçus du SAN, pour préparer les investissements dans l'avenir. Merci, Monsieur.

Bien, sur cette question de création, y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaire, nous pouvons passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Vous êtes contre ? Vous êtes contre. Je note tout, maintenant. Ils sont contre. Bien. Qui s'abstient ? Le reste, à l'unanimité, moins deux contre.

#### **VOTE**

**POUR : 31**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 2**

(1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL »)

**ABSTENTION : 0**

#### **N° 9 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Rapporteur** : **M. Éric MARCHESI**

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

**M. Éric MARCHESI** - Là non plus, il ne s'agit pas d'un recrutement. Il s'agit de permettre, par cette création, la promotion d'un agent de la Commune qui a réussi le concours.

**Monsieur le MAIRE** - Très bien. Y a-t-il des commentaires particuliers ? Pas de commentaire. Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 10 - AVENANT N° 1 À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL À TITRE ONÉREUX AUPRÈS DE L'ASSOCIATION UNION SPORTIVE MIRAMAS - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX**

*Monsieur Jacques BAUDOUX procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** - Bien, y a-t-il des commentaires particuliers ? Pas de commentaires. Oui, Monsieur REBOUL ? Prenez le micro, on enregistre.

**M. Hervé REBOUL** - Quel est le club ?

**Monsieur le MAIRE** - L'USM (Union Sportive de Miramas) Monsieur REBOUL. C'est du football.

**M. Hervé REBOUL** - Très bien.

**Monsieur le MAIRE** - Très bien, donc, je passe au vote.

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 11 - ASTREINTES ET PERMANENCES DES AGENTS TERRITORIAUX - RÉMUNÉRATION ET COMPENSATION**

**Rapporteur : M. Éric MARCHESI**

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture partielle du rapport.*

**M. Éric MARCHESI** - Dans la suite, je vais faire une belle entorse à mes habitudes, parce que, derrière, il y a six pages et demie de considérations, qui sont des considérations plutôt techniques, avec des tableaux qui vous expliquent les différentes astreintes, avec, pour les filières techniques, les différentes permanences, etc.

Il faut savoir quand même que cette délibération, c'est uniquement la mise en place d'un décret. Donc, il ne change rien sur le fond, si ce n'est une augmentation du taux de rémunération des astreintes pour les agents. Sinon, après, l'application se met en place de la même façon d'après l'organisation du travail qui est faite par les services.

**Monsieur le MAIRE** - Merci de cette entorse exceptionnelle pour cinq pages, Monsieur THOMAS.

**M. Marc THOMAS** - Oui, juste une question. Je voudrais savoir à quel niveau est fait le suivi ou le décompte. Est-ce que c'est au niveau du service ou au niveau central ?

**M. Éric MARCHESI** - Il y a une organisation des astreintes qui est mise en place. Après, pour chaque agent qui est d'astreinte, la hiérarchie fait remonter les utilisations au niveau du service, mais après, elle est gérée effectivement en central au niveau de la Mairie pour la rémunération.

**M. Marc THOMAS** - Donc, si c'est géré au niveau d'un service et que ça remonte au niveau central, est-ce qu'il y a un suivi, est-ce qu'il y a un contrôle ? Qui le gère, en fait ?

**Monsieur le MAIRE** - Monsieur THOMAS, ce n'est pas *open bar*, la gestion du personnel. Il y a évidemment un suivi. Il y a un double suivi, puisqu'il y a un suivi où on inscrit la dépense et il y a un suivi où on paie. Donc, il y a bien une corrélation entre l'astreinte qui est réalisée et le service paie qui paie. Donc, oui, à tous les étages de la maison, il y a effectivement des contrôles. Comme ça, vous me rendez la parole. Ce qui serait assez sympa, c'est que, si vous avez des questions, venez nous les poser, plutôt que d'aller quelquefois dans les services, où ils ne savent pas très bien ce qu'ils doivent vous dire ou pas, puisque vous y passez des fois un peu trop de temps. Mais, en l'occurrence, le contrôle est effectué.

Y a-t-il des questions ? D'autres questions ? On peut passer au vote.

#### **VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## ÉDUCATION SPORT JEUNESSE

**N° 12 - CONVENTION RELATIVE À LA PARTICIPATION FINANCIÈRE RÉGIONALE POUR L'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX PAR LES LYCÉES PUBLICS OU PRIVÉS SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉTAT – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX

*Monsieur Jacques BAUDOUX procède à la lecture du rapport.*

**M. Jacques BAUDOUX** - Vous avez effectivement dans la convention les barèmes officiels. Il s'agit pour les deux lycées de Miramas, Les Alpilles et Cocteau, de récupérer auprès de la région une somme de 67 132,20 euros, comme il est indiqué dans la convention.

*Monsieur Jacques BAUDOUX poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** - Très bien. Y a-t-il des commentaires pour cette demande de financement pour les lycées ? Pas de commentaire. Nous passons au vote.

### VOTE

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 13 - CONVENTION DE PARTENARIAT, À TITRE GRATUIT, ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION « LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE LA CRAU » POUR LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS SPORTIVES DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Jérémie PARDIES

*Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** - Très bien. Y a-t-il des commentaires ? Pas de question. Monsieur PARDIES, vous n'oublierez pas de dire aux Archers de la Crau, cette grande

association miramasséenne que, après trois ans, enfin, au mois de novembre, devrait commencer la construction du pas de tir qu'ils nous réclamaient ils en seront très heureux. Donc, vous les saluerez de notre part.

**M. Jérémie PARDIES** - Je n'y manquerai pas.

**Monsieur le MAIRE** - Oui, je m'en doute. Bon ! On peut passer au vote.

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 14 - CONVENTION DE PARTENARIAT, À TITRE GRATUIT, ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION « NUITS MÉTIS » POUR LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS CULTURELLES DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur** : Mme Monique TRINQUET

*Madame Monique TRINQUET procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** - Très bien. Pas de commentaire particulier, on peut passer au vote.

**VOTE**

**POUR : 31**

(28 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 2**

(2 voix « Droite Nationale »)

**Monsieur le MAIRE** - La question n°15, Monsieur PARDIES. Il y a une petite coquille, me dit-on. C'est dans le rapport.



**N° 15 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION ATHLÉTIC CLUB DE MIRAMAS – CHAMPIONNATS DE FRANCE CADETS / JUNIORS**

Rapporteur : M. Jérémie PARDIES

*Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.*

Monsieur le MAIRE - Merci. Y a-t-il commentaires ? Pas de commentaire, on passe au vote.

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 16 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLÈGE MIRAMARIS DE MIRAMAS – CHAMPIONNATS DE FRANCE DE GOLF**

Rapporteur : M. Jacques BAUDOIX

M. Jacques BAUDOIX - Cela fait toujours plaisir de voir des élèves du collège Miramaris qualifiés pour les championnats de France de golf, discipline bien entendu trop longtemps dans l'imaginaire populaire réservée à une élite. Eh bien, non, nous, nos petits de Miramas participent à ces championnats de France, et nous sommes très fiers, très honorés de les aider à cette occasion.

*Monsieur Jacques BAUDOIX procède à la lecture du rapport.*

Monsieur le MAIRE - Bien, y a-t-il des commentaires en particulier ? Pas de commentaire, nous passons au vote.

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 17 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU LEAP FONTLONGUE DE MIRAMAS – CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS « PONEY GAME »**

Rapporteur : M. Jérémie PARDIES

*Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 18 - PLAN ÉDUCATIF LOCAL 2015 – 2020 - APPROBATION DE LA « CHARTE ÉDUCATIVE » DE LA VILLE DE MIRAMAS**

Rapporteur : Mme Monique TRINQUET

*Madame Monique TRINQUET procède à la lecture du rapport.*

**Mme Monique TRINQUET** - Vous avez en annexe, la charte éducative de la ville de Miramas.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 19 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION LA BOULE DE MIRAMAS DANS LE CADRE DES FÊTES VOTIVES DE MIRAMAS**

Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX

M. Jacques BAUDOUX - Tout le monde a bien souligné le fait qu'il ne s'agit pas de championnats de France, comme les délibérations précédentes, mais qu'il s'agit effectivement des fêtes votives. Les fêtes votives, cela fait plusieurs décennies...

Monsieur le MAIRE - 40 ans | 45 ans, m'a-t-on dit.

M. Jacques BAUDOUX - 45 ans, presque un anniversaire aujourd'hui, cet été, en tout cas, que les fêtes votives bénéficient du soutien de l'animation d'une association de boules pour organiser les concours de boules. À ce titre, il y a une aide financière, qui est accordée depuis 45 ans donc, à cette association, quelle qu'elle soit au fil des années. Elles ont changé et elles se renouvellent pour le grand bonheur des boulistes de la Ville.

*Monsieur Jacques BAUDOUX procède à la lecture du rapport.*

M. Jacques BAUDOUX - Vu le nombre de participants et le succès que ça rencontre toutes les années, depuis 45 ans donc, on peut penser qu'on fait œuvre utile en aidant cette association, qui continue cette tradition.

*Monsieur Jacques BAUDOUX poursuit la lecture du rapport.*

Monsieur le MAIRE - Y a-t-il des questions ? En remerciant le Président et les membres qui sont là. En sachant que c'est un peu de ma faute si on arrive à une subvention exceptionnelle, parce que, normalement, on le passait en juin, je crois, par rapport aux fêtes votives et à l'ensemble des festivités. Compte tenu de l'organisation, c'est postérieur que la subvention arrive. Donc, merci à vous. Comme j'étais présent au concours de boules, comme chacun le sait, les concours de boules - je ne l'ai pas joué -, il y a des parties, je ne suis pas un spécialiste, il y a des prix, il y a des joueurs, il y a des arbitres qu'il faut rémunérer, il y a la fédération qui est là, qui surveille. Bref, c'est une grosse opération. Donc, merci à vous.

Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaire, nous passons au vote.

## VOTE

POUR : 33

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

## URBANISME

**N° 20 - CONVENTION RELATIVE AU RECLASSEMENT DES VOIRIES DANS LE CADRE DU PROJET DE DÉVIATION DE MIRAMAS (RN569) – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : **M. Jean GULLON**

M. Jean GULLON.- Je vous explique. Vous savez que, dans le cadre de la déviation, il y a des routes qui vont être déclassées. Il s'agit notamment de la partie nord, qui va du boulevard de la Toupiquières, enfin du rond-point, pardon, de la Toupiquières jusqu'au rond-point du Mistral. Cette partie va être déclassée. On avait demandé à l'État, bien entendu, de la refaire. La partie du boulevard Aubanel, elle, est déjà une partie communale. Mais vu que ce sont les camions, finalement, la déviation de la route nationale qui passait par là, c'est quand même le fait qu'elle servait en route nationale qui a abîmé le tapis.

Donc, on a demandé à la DREAL une soulte, qui nous a été accordée. On l'aura en argent, c'est-à-dire que, quand on aura signé la convention, on aura cette soulte, puisque, nous, on va quand même réaménager la voirie, on ne va pas la faire telle qu'elle était. Eux, ils ont prévu de refaire les tapis tels qu'ils étaient. Nous, ce n'est pas ce qu'on va faire.

La soulte, au total, est de 720 000 euros. Il y a également, puisque, sur le pont qui va être fait, il y a des cônes textiles, des manches à air, et on a prévu un remplacement, parce que, normalement, c'est à eux. Donc, ils nous paient le remplacement.

En dehors de ça - et vous l'avez dans la convention, à la page 3 de la convention, dans l'article 2 -, vous avez listé tout ce que l'État va faire en plus. Par exemple, dans le cadre de la rétrocession, il y a le pont, l'ouvrage d'art qui nous est rétrocédé. Donc, cet ouvrage d'art va faire l'objet de travaux, qui seront payés en plus par l'État, puisque cela ne fait partie de la soulte qui va nous être donnée. Là, on nous donne 720 000 euros pour faire à la place de l'État, ce que l'on veut. Après, le reste, c'est l'État qui va faire.

Il y a également les pistes cyclables, entre l'avenue du Nord et les voiries d'accès à Clésud, les ouvrages de rétablissement du canal du Paty, les filiales d'irrigation localisées aux abords de la déviation sur le site dit du Mas de la Péronne, et les 47 manches à air, bien entendu, mais plus cônes textiles, qui vont être installés par l'État.

Après, je vous invite à lire la convention. Alors, il y a cette soule de 720 000 euros, plus tout le reste.

**Monsieur le MAIRE** - Monsieur THOMAS et puis je parlerai après.

**M. Marc THOMAS** - Si j'ai bien compris, effectivement, c'est une cession, on nous rétrocède des routes.

**Monsieur le MAIRE** - De la voirie, oui.

**M. Marc THOMAS** - Bon, 720 000 euros, lorsque l'on regarde, j'aimerais avoir une précision sur une fourniture et mise en place de manches à air. Non, attendez, que je ne dise pas de bêtise. Voilà, « fourniture et mise en place de cônes textiles conformes à la réglementation ».

**Monsieur le MAIRE** - Alors, Monsieur THOMAS, dans le magazine de la Ville a été présentée, et d'ailleurs dans des documents faits par l'État, la déviation plusieurs fois. Vous savez, ce petit projet qui date des années 60 et qui a mis du temps à arriver à maturité. Je tiens à remercier Daniel HIGLI, Jean GUILLON et l'ensemble de ceux qui ont participé à ce travail. Nous avons pu trouver les financements.

Donc, deux réponses très claires. D'abord, le projet de la déviation, qui va permettre à l'ensemble des camions et des 35 000 véhicules de partir directement sur la route de la transhumance vers Istres, nous ne les aurons plus à l'intérieur. L'État va nous rétrocéder l'avenue du 8 mai – pour les anciens, c'est l'ancienne route de Salon-de-Provence. C'est la 2x2 qui passe par le Mistral et le rond-point René Cassin. Cette route-là, y compris jusqu'au pont et la Toupliguières va nous être rétrocédée, puisqu'elle n'est plus nationale. L'État se déportant sur la gestion de la partie de la déviation.

Première chose, nous avons décidé, Ville, d'actionner, dans le cadre du 1 % culturel sur l'ensemble du projet de la déviation, plusieurs projets, dont un de manches à air – vous allez voir, c'est assez joli –, qui seront sur le bord de la route, pour indiquer le sens du vent. Comme nous sommes sur la Plaine de la Crau, ça va rappeler la Plaine de la Crau.

Deuxièmement, nous avons fait avec le LEP des Alpilles un projet avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), concernant un chêne historique et ancien, qu'il fallait absolument couper, puisqu'il était en plein milieu de la voirie, alors qu'on en a protégé quand même la plupart. Ce chêne-là a été l'occasion d'un projet pédagogique avec le

LEP des Alpilles. Il est d'ailleurs visible au LEP des Alpilles. Cela sera un projet de mobilier urbain, qui permettra de le mettre, on ne sait pas encore où et qui fait partie du 1 %.

La soule, c'est en fait le résultat de deux choses: la première, un coût prévisionnel du projet décidé par l'État et une négociation avec nous sur la rétrocession des voiries. C'est cette soule. L'État a bien géré ses appels d'offres et a obtenu moins d'argent dépensé que par rapport au projet. Donc, cette soule-là, nous allons la récupérer pour l'achat des voiries. Et il y aura encore sur la Toupiquières jusqu'à René Cassin une rénovation de l'entrée. Et ce que Jean GUILLON vous a dit tout à l'heure, et c'est un élément central, avant de récupérer cette voie, qui va de René Cassin à la Toupiquières, on passe par un pont, qui passe au-dessus de la SNCF, qui a quand même certaines dizaines d'années. Et avant de le prendre dans le patrimoine communal, on a juste levé le doigt en demandant, comme toute personne qui va récupérer un bien, une évaluation technique et la rénovation complète du pont, nous permettant de récupérer ces voiries, sans avoir une surcharge d'investissement dans les années qui viennent.

La deuxième chose, c'est que, comme la déviation – et chacun le voit en passant – sera à jour, *a priori*, puisque j'ai eu la directrice de la DREAL tout à l'heure – elle va me l'écrire – au mois d'avril pour pouvoir l'ouvrir et, enfin, ne plus avoir tous ces camions, qui vont soulager tous les habitants de René Cassin jusqu'à Aubanel. Nous allons évidemment avoir à rénover cette partie nord. Nous avons discuté tout à l'heure avec la directrice de la DREAL car ils nous avaient demandé deux mois de fermeture de l'entrée nord, c'est-à-dire de la Toupiquières jusqu'à René Cassin. Ce n'est pas possible, compte tenu des commerces et de l'activité aux alentours. Moi-même, je me suis déplacé pour en voir un certain nombre. On a discuté. Certains m'ont posé des questions. Je répondrai par écrit à tous les commerçants du secteur et les habitants à travers le magazine. Il n'y aura pas de fermeture sèche. Ils sont en train de travailler à une proposition d'ouverture alternante – vous savez, peut-être avec un feu –, pour pouvoir rénover le pont et laisser les voitures passer.

Il y a juste une question technique que j'attends par écrit de la directrice. C'est que, entre la sortie actuelle du pont vers la Toupiquières et l'arrivée de la déviation, il faut qu'on déporte une partie, pour des règles techniques de l'art. Ils vont déporter la descente du pont sur la gauche, pour pouvoir arriver dans un endroit où le rayon de sortie ne sera pas en conflit avec le rayon d'arrivée de la déviation.

Et, sur l'entrée nord, Monsieur THOMAS, nous aurons aussi le 1 % culturel, sur lequel il faut qu'on se penche avec eux, et qui nous permettra de pouvoir rénover entièrement et d'avoir – ça, vraiment, on peut féliciter tout le monde – réussi à faire cette partie-là.

d'autoroute, la seule qui sera faite avant 2030 sur le secteur et le segment Fos-Salon.  
Monsieur THOMAS, deuxième question.

**M. Marc THOMAS** - En fin de compte, ce qui nous a chagrinés, c'est que je voyais « changement des cônes textiles et manches à air », au bout de trois ans, 10 340 euros, et quand je vois que, dans les travaux à l'heure actuelle, il y a 132 000 euros entre 46 cônes et 48 manches à air. Ceci dit, quand je vois, tout à fait entre nous, parce que je suis un ancien de l'armée de l'air, en plus, une manche à air à 2 300 euros prix unitaire, il faut savoir que ça coûte quand même 245 euros. Donc, j'ai du mal à comprendre.

**Monsieur le MAIRE** - Monsieur THOMAS, ce n'est pas les chambres à air que vous avez vues à l'armée ; les manches à air ou les chambres à air, peu importe. C'est d'une autre qualité. Et, en plus, Monsieur THOMAS, c'est l'État. Vous pensez que l'État est pingre, on va en parler tout à l'heure.

**M. Jean GUILLON** - Monsieur THOMAS, dans les 2 000 et quelques euros, il y a bien sûr la manche à air, mais il y a le mât, il faut le mettre, il faut faire le trou, il faut mettre le béton.

**M. Marc THOMAS** - Le scellement, il est au-dessus. La réalisation des mâts de scellement, 46 350 euros. Donc ils sont chiffrés. Et le mât, je me suis renseigné, c'est des mâts en alu.

**M. Jean GUILLON** - Là, vous êtes en train de nous faire le procès de la DREAL. C'est eux qui les mettent les manches à air, ce n'est pas nous. Ce n'est pas nous qui les payons, c'est l'État qui les paie. Vous ne vous êtes pas renseigné sur le prix du mètre carré de macadam, parce que, peut-être que, là aussi, c'est exagéré ce qu'il faut payer.

**Monsieur le MAIRE** - Bon, on va arrêter là, parce que, sur les manches à air... Écoutez, moi, je ne sais pas comment vous répondre des fois. Je comprends votre interrogation. J'en ferai part à la directrice de la DREAL, mais ce n'est peut-être pas de la même qualité que vous avez connue à la base aérienne, où cela s'effiloche au bout de 30 secondes.

**M. Marc THOMAS** - Je me suis renseigné, justement, pour éviter que vous me disiez...

**Monsieur le MAIRE** - Ah, vous avez appelé qui, Monsieur ?

**M. Marc THOMAS** - Un maître d'œuvre, qui s'occupe justement de ce genre de travaux.

**Monsieur le MAIRE** - Privé.

**M. Marc THOMAS** - Et qui m'a dit : « Moi, à ce prix-là, je te le fais ».

**Monsieur le MAIRE** - Qu'il appelle l'Etat, et puis, c'est bien. Je pense que l'Etat fera un appel d'offres. Je pense qu'ils l'ont déjà fait, d'ailleurs. Et puis, il soumissionnera.

**M. Marc THOMAS** - Ce sont 132 000 euros, quand même, et trois ans après, on en donne que 8 000 euros. Moi, je suis désolé, cela me surprend.

**Monsieur le MAIRE** - En tout cas, on ne les met pas dans notre poche, Monsieur. Honnêtement, connaissant un peu les services de l'Etat, ils seront heureux de votre question, mais je suis persuadé qu'ils nous donneront des éléments techniques, notamment sur la qualité de l'air, la qualité de forage, le fait qu'on est proche d'un événement routier, donc il faut qu'il soit enterré plus profondément. Peut-être même que les manches à air sont d'une qualité textile capable de se voir la nuit ou le jour, peut-être même d'intercepter les insectes, je ne sais pas. Donc, franchement, Monsieur THOMAS, il y a des fois des questions complexes. On a peut-être une réponse de Monsieur PEYRO.

**M. Christian PEYRO** - C'est une œuvre d'art, Monsieur. Il y a un artiste qui a créé ça. Cela ne se fait pas n'importe comment.

**M. Marc THOMAS** - Je terminerai par cette question. Si je comprends bien, c'est vous qui avez décidé d'en mettre 50, des manches à air.

**Monsieur le MAIRE** - Écoutez, c'est une œuvre d'art. Vous pourrez la contester ensuite, trouver que c'est moche, trouver qu'il aurait été préférable de planter des arbres. On l'a fait. Il va y avoir des plantations de partout le long de cette déviation, ce qui nous permettra d'avoir encore un frein par rapport au vent. Évidemment, ce n'est pas des arbres, là non plus, Monsieur THOMAS, qui feront 2,50 mètres de haut. L'Etat préfère planter plus petit, parce que ça résiste et ça s'accroche, et ils se font moins voler. Vous voyez, vous savez tout.

Écoutez, je ferai part de votre questionnement sur le coût des manches à air. Si votre collègue veut bien m'envoyer son devis, à qualité égale, j'en ferai part à la directrice. Je crois qu'ils l'ont fait, leur marché. On verra.

L'important, Monsieur THOMAS, c'est que vous auriez pu nous dire bravo sur la rénovation de cette entrée nord et en même temps sur la déviation. Vous avez du mal.

**M. Marc THOMAS** - Je reviendrai plutôt sur le nombre de manches à air.

**Monsieur le MAIRE** - Très bien, parlez de manches à air, alors. Les Miramasséens jugeront.

**M. Marc THOMAS** - On en reparlera après les élections.

**Monsieur le MAIRE** - Très bien. Ah, vous vous préparez pour les élections. Vous avez raison, Monsieur THOMAS, il faut se préparer à l'avance. D'ailleurs, comme ça, tout à l'heure, je donnerai quelques informations. Cela vous permettra d'être encore plus au courant.



Sur la question 20, y a-t-il d'autres questions sur les manches à air ou sur autre chose ? Pas d'autre question, nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Deux s'abstiennent. Le reste à l'unanimité. Contre | Contre le projet des 720 000 euros ?

**M. Ange POGGI** - Ne confondez pas, on veut bien pour le projet, mais on veut comprendre.

**Monsieur le MAIRE** - Ah, d'accord. Donc vous êtes d'accord pour récupérer 750 000, mais vous n'êtes pas d'accord pour... Allez, Monsieur POGGI, c'est bon, j'ai compris ! C'est d'une clarté biblique. Alors, nous passons au vote. On a eu deux contre, et le reste, à l'unanimité.

#### **VOTE**

##### **POUR : 31**

(28 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL »  
+ 1 voix « Cécile DUMAS »)

##### **CONTRE : 2**

(2 voix « Droite Nationale »)

##### **ABSTENTION : 0**

#### **TECHNIQUE**

##### **N° 21 - APPROBATION DU RÔLE IRRIGATION 2018**

**Rapporteur : Mme Géraldine BUTI**

*Madame Géraldine BUTI procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** - Bien. Pas de question, on passe au vote.

#### **VOTE**

##### **POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1  
voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécile DUMAS »)

##### **CONTRE : 0**

##### **ABSTENTION : 0**

## MOTION

### **N° 22 – MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA TRÉSORERIE À MIRAMAS**

Monsieur le MAIRE – Je vais faire une petite introduction.

Ce dossier n'est pas nouveau, puisque d'autres majorités l'ont connu à un moment donné. Cela fait déjà un peu longtemps que la Trésorerie de Miramas est souvent citée pour être fermée, comme d'autres trésoreries, qui, malheureusement, ont fermé dans notre département ou dans notre région, voire dans le pays. L'année dernière, j'avais été saisi d'une proposition de fermeture par la directrice régionale des Finances publiques. Suite à l'intervention que j'ai eue aux côtés de l'organisation syndicale de la CGT Finances, qui est très importante, nous avons réussi à obtenir du ministère du Budget et du Premier ministre de ne pas fermer cette Trésorerie pour plusieurs raisons, que vous allez découvrir dans le texte.

L'une principale, pour nous, c'est que cette Trésorerie rend service à la population, et surtout une population qui, à Miramas, comme chacun le sait, est fragile. La deuxième raison, c'est que, dans une ville où il y a un projet de rénovation urbaine important, l'État, en 2012, avait passé un accord avec l'ensemble des ministères pour que, dans les 200 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, les services publics restent. Et avec Madame Mireille MIZOULE, nous avons lutté avec les syndicats pour faire valoir ces arguments.

Nous n'avions même pas eu besoin de faire de manifestation, puisque nous avons réussi, avec les organisations syndicales de la CGT, à obtenir des résultats positifs, puisque la directrice régionale des Finances publiques avait été déjugée par le ministère.

Au mois d'août, fin août, dans les deux semaines que je prends de congée, Madame RODDE me fait savoir, et Mireille MIZOULE aussi, qu'il y a eu une intervention de la directrice régionale des Finances publiques pour redemander la fermeture de l'agence de Miramas, avec y compris une publication, comme Madame CHAYOT vous l'a dit, au Journal Officiel.

Dès mon retour, avec Mireille MIZOULE et les organisations syndicales, nous nous sommes mis en route, pour recommencer à demander le maintien de la Trésorerie de Miramas.

Je le dis clairement et sans ambages, ici et ailleurs, et y compris à Paris, que je n'accepterai pas la fermeture de la Trésorerie, pas simplement parce que je suis têtu, mais parce que la Trésorerie fait partie d'un ensemble de services publics, qui permettent à la ville de Miramas de se maintenir hors de l'eau. C'est le cas pour la Sécurité sociale, où nous avons mené aux côtés des organisations syndicales, et là encore de la CGT, une campagne. Ils ont

mené une campagne, et plus de 6 000 Miramasséens participent avec nous pour le maintien de la Sécurité sociale. Et nous n'avons pas encore gagné.

Je le dis clairement ce soir. Je vous propose, toutes sensibilités confondues, de nous rassembler pour exiger le maintien de la Trésorerie. Quant à moi, j'en tirerai les conclusions, y compris personnelles, vis-à-vis de cette fermeture le moment venu. Je ne lâcherai pas cette question. Avec Mireille, nous avons rencontré les syndicats et nous allons mener combat, avec un tract commun, qui sera fait à l'initiative du syndicat, dans les jours qui viennent, pour aller revoir les Miramasséens et faire une manifestation. J'appelle tous les Miramasséens à signer, quelles que soient leurs opinions, pour maintenir la Trésorerie de Miramas.

J'ai déjà agi plusieurs fois, sans forcément prendre le mégaphone et m'agiter. Vous me connaissez, il y a des moments où il faut savoir aussi discuter. Mais, là, vis-à-vis de cette directrice régionale des Finances publiques, il n'y a pas de discussion. Et les syndicats m'ont effectivement informé, que ce n'est pas une demande venue d'en haut, mais c'est une décision qu'elle a prise. Alors, bien sûr, dans le contexte que chacun connaît, que l'on peut critiquer, que je critique par moments, de rationalisation d'un certain nombre de choses. Mais, là encore, elle a pris cette décision sans concertation, parce que, en plus, ils se fichent de moi. Ils disent qu'ils m'ont concerté. Oui, une fois, où j'ai dit « non ! ». Je n'ai pas sorti la chaussure pour taper sur la table, mais j'ai dit « pas de fermeture ».

Michel YAUZELLE est intervenu. Un certain nombre de parlementaires sont intervenus, droite et gauche confondues. Et j'ai demandé encore une fois que soit réexaminé le dossier. Je tiens à dire d'ailleurs, dans l'histoire des trésoreries fermées – et il y en a quelques-unes en France –, peu importe qu'il y ait le Journal Officiel, qu'il peut être ensuite revu. C'est ce que m'ont dit les syndicats. Je ne le savais pas.

Donc, il y a une semaine, j'ai réécrit au Premier ministre, en lui indiquant très clairement que je considérais ce dossier comme symptomatique du soutien ou non de l'État sur une ville fragile, qui a besoin, et qui est soutenue par l'État dans un certain nombre de domaines, il faut le dire. Vous verrez, au mois de janvier, ce que j'annoncerai. Vous avez vu, à l'ANRU, ce que l'État fait. Mais, là, en l'occurrence, ce service public de la Trésorerie est très important pour nous. Beaucoup de gens viennent déposer du liquide. La Trésorerie suit nos comptes. La Trésorerie suit le compte de régie publique. Et la Trésorerie de Miramas a évidemment un rôle essentiel.

Alors, je sais bien que nous sommes coincés – et ce n'est pas moi qui l'ai décidé – entre Salon-de-Provence et Istres, et que la Ville a toujours eu – quelles que soient les

politiques à ma place - des problèmes d'équilibre, rendant le service public entre ces deux grandes communes qui sont plus grandes que nous. J'ai retrouvé des textes. J'ai cherché.

Donc, moi, je le dis très clairement, et la presse s'en fera écho si elle le veut. Je ne lâcherai pas le morceau, parce que cette Trésorerie, c'est comme le reste, cela fait partie d'un équilibre d'une politique globale. Et j'ai rappelé, dans mon texte, que le Premier ministre nous a soutenus dans deux dossiers dernièrement. Je le dis au Premier ministre. Il faut qu'il aille jusqu'au bout, puisque c'est grâce à lui, la dernière fois, que nous avons réussi à maintenir la Trésorerie. Il faut qu'il continue à maintenir cette Trésorerie, le temps que cette directrice régionale m'oublie un tout petit peu et décide de partir peut-être ailleurs.

Comme il n'y a aucune concertation, que j'ai appris cela en douce cet été, que j'ai reçu un monsieur très bien - LAMBERT, je crois, je ne me souviens plus de son nom. Il est très bien, il m'a dit qu'il y avait des problèmes, qu'il fallait peut-être équilibrer. Je lui avais dit « non ». Et je rappelle à l'État qu'il y a des engagements entre ministères dès 2012, dans le cadre de ce qu'on appelle la loi Lamy. Et dans cette loi - et je la connais bien, pour y avoir participé -, François LAMY avait fait voter et signer l'ensemble des ministères pour maintenir le service public dans les villes en difficulté et notamment dans les 200 quartiers.

Donc, je vais vous lire. Et je suis, croyez-moi, très en colère, et ce n'est pas feint. C'est parce que je pensais qu'ils avaient compris, l'année dernière, qu'il nous fallait absolument le maintien de cette Trésorerie. Je suis au courant de l'évolution technologique. Je suis au courant du fait qu'un certain nombre de services publics utilisent de plus en plus Internet ou les nœuds numériques. Évidemment qu'on va vers le numérique, mais tous les habitants de la Ville ne sont pas aujourd'hui, même s'ils ont un smartphone, toujours capables de pouvoir utiliser cela pour régler leurs impôts, ou pour aller régler des amendes, ou pour aller discuter un étalement.

Donc, mes chers collègues, et vraiment je souhaite que ce soit unanime, je vous propose la motion suivante.

*Monsieur Frédéric VIGOUROUX donne lecture de la motion proposée au vote ci-dessous :*

Notre commune est une ville fragile, avec un grand nombre d'habitants connaissant des difficultés financières.

Notre population a donc besoin, plus qu'ailleurs, du soutien du service public.

Voilà pourquoi Miramas a été retenue parmi les 200 villes concernées par la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville et a vu deux de ses quartiers bénéficier d'une opération nationale de rénovation urbaine.

Voilà pourquoi l'Etat a renforcé nos effectifs de Police nationale et va le faire de nouveau.

Dans ce contexte, le projet de fermeture de la trésorerie de Miramas par l'administration des finances et l'obligation faite alors aux Miramasséens de :

- se rendre à la Trésorerie d'Istres, distante de plus de 13 kilomètres,
- ou communiquer avec l'administration fiscale via Internet,

sont des non-sens inacceptables.

De très nombreux habitants de notre ville rencontrent des difficultés financières graves et ont besoin de relations faciles avec les services fiscaux pour pouvoir expliquer leur situation et négocier des étalements de paiement.

Ces personnes ont aussi de graves problèmes de mobilité. Elles sont souvent privées de véhicules et peuvent aller jusqu'à devoir se priver de transports en commun pour économiser une dépense.

Elles sont également souvent totalement coupées des moyens modernes de communication, malgré les efforts de la municipalité pour atténuer la fracture numérique.

Il est donc proposé au Conseil municipal de Miramas :

- de voter à l'unanimité une motion d'opposition à ce projet de fermeture,
- d'autoriser Monsieur le maire à engager toutes les voies possibles de recours contre ce projet.

En vue notamment, d'exiger des autorités idoines le maintien de la Trésorerie de Miramas, comme service de proximité et de pleine compétence.

**Monsieur le MAIRE** - J'irai jusqu'au bout sur cette affaire. Je sais bien, ce n'est pas la première fois que la fermeture est annoncée dans la Ville. Certains maires avant moi l'ont connu. Mais, honnêtement, c'est quand même incroyable, qu'au moment où la Ville, de mon point de vue, par sa rénovation, est en train d'évoluer, qu'on soit d'accord ou pas, que c'est au moment où on a besoin justement de maintenir cela, que la directrice régionale des Finances publiques décide de fermer. Donc, moi, je ne suis pas d'accord. Et je cède la parole à Madame DUMAS.

**Mme Cécile DUMAS** - Oui, deux choses. On ne peut qu'être d'accord avec vous, dans la mesure où, effectivement, la Ville rencontre suffisamment de difficultés pour que le service public soit maintenu dans tous les quartiers de la Ville et déployé, parce qu'on sait que là où il y a du service public, il y a moins de problèmes rencontrés. C'est le premier point.

Le deuxième point, je tiens à signaler quand même que la fermeture de cette Trésorerie, j'en ai eu l'écho depuis le printemps, puisque le personnel le disait quand on y allait. C'était bien antérieur à l'été. Et ce que je voudrais quand même signaler, c'est que la présence de cette Trésorerie à Miramas a été le fruit d'une lutte politique et d'un choix politique. Georges THORRAND a extrêmement insisté. Elle n'est pas venue toute seule, cette Trésorerie à Miramas. Cela a été un combat politique. Je pense que, comme son installation a été le fruit d'un choix politique, sa disparition effectivement sera le succès d'un choix politique affirmé. En tout cas, je souhaite que cette Trésorerie soit maintenue.

**Monsieur le MAIRE** - Très bien. D'autres interventions ? Non, Mesdames, Messieurs, je vais passer au vote. Vous n'êtes pas partis, parce que, après, j'ai les décisions du Maire et deux ou trois informations. Je passe au vote, s'il vous plaît, à main levée.

Qui est favorable à cette motion ? Qui s'abstient ? À l'unanimité, je vous remercie.

#### VOTE

**POUR : 33**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Béatrix ESPALLARDO » + 1 voix « Hervé REBOUL » + 1 voix « Cécilia DUMAS »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE** - Mesdames, Messieurs, quelques informations, qui m'ont été demandées plusieurs fois et que je n'avais pas indiquées.

D'abord, le prochain Conseil Municipal, notez-le dans votre agenda, sera le mercredi 23 novembre. À partir de maintenant, on peut prendre d'autres jours que le mercredi.

Deuxièmement, une heure trente avant le Conseil Municipal, Monsieur Hatab JELASSI emmènera les conseillers municipaux, par groupe de 10 ou 12 environ - d'abord, évidemment tous ceux qui le voudront -, visiter le Centre de supervision de la vidéoprotection dans les locaux de la Police Municipale.

Je présenterai ensuite au Conseil Municipal un bilan de sécurité. Nous vous inviterons, avec Hatab, pour en parler, parce que j'entends et je lis des choses qui commencent à vraiment m'irriter. Je veux bien que nous soyons tous critiqués dans la majorité, parce que nous faisons tout mal. Mais quand je vois sur Facebook des choses aussi éloignées de la réalité, avec des messages, que je qualifierais de « limite » et que j'ai transmis au Procureur de

la République, je trouve que notre société actuellement n'a pas besoin de pyromanes. On peut avoir des désaccords, on peut y compris dire que l'autre a complètement tort, mais on respecte la vérité. Et je trouve qu'aujourd'hui, beaucoup de gens s'amuse. Donc, comme j'ai entendu que les caméras ne fonctionnaient pas, que ceci... Monsieur Hatab JELASSI, sans l'autorisation du Procureur – tant pis, il va peut-être m'appeler en me disant que je n'ai pas le droit –, vous allez, par groupe de 12, aller voir nos agents sur place, une heure trente avant le Conseil Municipal et vous regarderez ce qui se passe derrière les écrans. Et quand vous reviendrez, je pense que nous pourrions discuter sérieusement de cela.

Deuxièmement, une nouvelle importante...

**Mme Cécile DUMAS** - Monsieur le Maire, excusez-moi. Souvent, vous faites allusion à des choses extérieures. C'est gênant, parce que, pour ceux qui ne vont pas sur Facebook ou très peu, vous ne donnez pas les tenants et les aboutissants de votre propos. Et moi, je ne sais pas ce qui se dit sur Facebook.

**Monsieur le MAIRE** - Écoutez, Madame, par exemple, je ne vais pas citer le site Facebook, parce qu'il y en a plusieurs. Mais quand on annonce dans un site – je ne peux pas le dire – qu'il y a eu un acte très grave, presque un meurtre, et qu'à la fin, les policiers nationaux voyant cela s'étonnent parce qu'il s'agit simplement d'un différend entre deux jeunes, qui n'avaient rien à voir avec ça, on peut s'interroger sur le fait d'aller sur ce site ou ces sites et de raconter un certain nombre d'histoires.

Donc, moi, j'ai arrêté, je vous le dis, d'être patient. Je suis pédagogue, j'ai respecté toujours tout le monde, mais, à un moment donné, c'est vraiment un irrespect pour la Ville. Donc, on s'est dit, à un moment donné, « ça suffit ! ». J'ai déposé des plaintes, le Procureur va faire le suivi, et je vais continuer à vous donner quelques éléments.

À ce propos, j'ai entendu parler de l'opération Sentinelle. J'informe le Conseil Municipal que l'opération Sentinelle est une opération importante dans la lutte contre les extrémistes. Mais la ville de Miramas n'a pas vu un seul militaire armé dans les rues de Miramas. Non. La ville de Miramas, par son Maire, et parce que Jean-Marie PASCAL me l'avait demandé, a simplement dit dans un édito qu'on les remerciait d'être là. Pourquoi ? Parce que pour toute l'opération Sentinelle du département et de la région, le lieu d'hébergement se trouve à l'ERGM. Pour ceux qui ne le savent pas – je sais que tout le monde autour de la table le sait –, il s'agit de l'établissement régional des munitions, où les forces actives de l'État partent en opération extérieure. Donc, il y a des énormes tentes pour héberger tous ces militaires. La Ville, dans son édito, a simplement dit qu'elle remerciait ces gens de travailler, parce qu'ils sont militaires, et parce qu'ils viennent en civil chez nous, qu'ils vont dans les bars et qu'ils vont dans les magasins. Et je demandais aux Miramasséens de bien les accueillir. Facebook, c'est : « //s

*sont tous là. C'est une hérésie dans la Ville. Il doit y avoir des complots partout (de Daesh), et donc les militaires sont là ».* À un moment donné, je ne sais plus comment faire et j'ai pris la décision d'en parler en Conseil Municipal.

Autre point, je vais le dire clairement. Je veux expliquer ma décision de refuser pour la première fois depuis 2008 une tribune de l'opposition dans Miramas Infos. Il s'agit du groupe du Front National. Je le dis très clairement devant vous tous. Il s'agit d'une expression qui a été proposée par Madame ESPALLARDO et Monsieur REBOUL. Croyez-moi, je n'ai pas pris cette décision de gaieté de cœur. M'attaquer moi, je l'ai laissé, je laissais dire, peu importe. Ça fait partie du jeu. Mais j'ai été et je suis toujours viscéralement attaché au respect de la démocratie et nous avons toujours laissé, sauf quand il y avait vraiment quelque chose d'incroyable et qu'on discutait avant. Mais là, ce que j'ai vu arriver, en tant que directeur de la publication, m'a entraîné, après avoir pris conseil auprès de l'avocat de la Ville et des services de Monsieur le Procureur, à ne pas pouvoir, pour des raisons autant éthiques que juridiques, accepter un texte non seulement sans rapport avec la vie municipale, mais surtout qui incitait à la discrimination et à la haine.

Il y a des lignes, dans la vie, que je n'accepterai jamais de passer, et des lignes rouges qu'il ne faut pas franchir. En conséquence, j'ai transmis à Monsieur le Procureur ces éléments. Il jugera utile de procéder au reste, mais je ne laisserai pas passer ce type de propos, qui vraiment, ne fait pas plaisir, mais surtout qui démontre un affranchissement des règles et de la jurisprudence dans le domaine des valeurs républicaines. Voilà pourquoi je voulais dire que, dans le magazine, il y avait ça. Et je voulais le dire publiquement, pour ne pas en rester simplement à des relations bipartites.

Troisièmement, j'ai interpellé et j'ai été interpellé plusieurs fois par Monsieur POGGI et Monsieur THOMAS sur la question de la disposition d'un bureau, suite à leur séparation avec Madame ESPALLARDO et Monsieur REBOUL, et suite au fait qu'ils quittaient le Front National. Vous trouverez dans vos boîtes aux lettres la réponse signée de l'adjoint chargé des bâtiments. Notre ville, notre municipalité, dans son règlement, dès 2008, a été soucieuse des droits de l'opposition municipale, je le crois. Elle a mis en place et équipé deux bureaux, lorsque la loi n'en prévoit qu'un pour les sept conseillers municipaux d'opposition. Madame KERAUDY et Madame DUMAS s'en partagent un et elles le font en bonne intelligence.

Compte tenu du fait que Monsieur POGGI, Monsieur THOMAS et Madame ALVAREZ, dans un courrier de 2015, m'indiquent que le groupe qu'ils présentent est



le groupe de la Droite Nationale, c'est donc autour d'eux que la discussion du partage du deuxième bureau doit se faire. Donc, Monsieur THOMAS, Monsieur REBOUL, Monsieur POGGI, Madame ESPALLARDO et Madame ALVAREZ doivent discuter avec mon adjoint pour que la rotation et les heures soient réglées.

À défaut d'accord, et seulement à défaut, la loi – on l'oublie souvent – prévoit et c'est quand même embêtant, que c'est moi qui devrai attribuer ou arbitrer la situation. Vous pensez bien que je n'ai pas envie de me mêler d'une liste qui a explosé entre un plus gros morceau et un plus petit morceau. Donc, je vous demande – vous aurez un courrier, et les uns et les autres, demain – de vous rapprocher de Monsieur PEYRO, qui est à votre disposition, pour régler cette question des locaux.

Monsieur REBOUL.

**M. Hervé REBOUL** - Nous n'étions pas au courant de cette affaire.

**Monsieur le MAIRE** - Très bien, vous l'êtes maintenant Monsieur REBOUL, vous étiez quand même au courant qu'ils vous ont quittés.

**M. Hervé REBOUL** - Oui, bien sûr.

**Monsieur le MAIRE** - Voilà, donc, la démocratie s'adapte Madame ESPALLARDO. Prenez le micro, Madame.

**Mme Béatrix ESPALLARDO** - Je voulais dire tout simplement, le bureau, je ne m'en sers pas. Je n'y vais jamais. Quand je reçois des personnes, c'est chez moi. C'est beaucoup plus convivial sur mon canapé, à la maison, quand je reçois des gens qui sont de notre parti. Donc, je laisse, royalement, le bureau à ces deux individus. Je leur laisse...

**Monsieur le MAIRE** - Les individus, c'est qui, les individus ?

**Mme Béatrix ESPALLARDO** - POGGI et THOMAS.

**Monsieur le MAIRE** - Monsieur POGGI et Monsieur THOMAS. Peut-être une réponse sur les individus ?

**Mme Béatrix ESPALLARDO** - Moi, je n'en ai rien à faire du bureau. Je n'y vais jamais.

**Monsieur le MAIRE** - Bon ! Chacun s'organise comme il veut.

**Mme Béatrix ESPALLARDO** - Je reçois chez moi et puis je fais des réunions chez un monsieur à Miramas, dont je ne citerai pas le nom, qui nous met à disposition une salle qu'il a chez lui. Donc, je n'ai pas besoin de ce bureau. Je vous en remercie, Monsieur le Maire, mais je vous le rends. Il n'y a pas de qui-proquo, il n'y a rien.

**Monsieur le MAIRE** - Monsieur POGGI, Monsieur THOMAS, une intervention ? Non. Bien, vous vous rapprocherez. Donc, on récupérera les clés.

Avant que je ne conclue, Madame DUMAS.

**Mme Cécile DUMAS** - Vous venez de faire référence à un refus de votre part concernant, d'après ce que j'ai compris, un article du Front National. Je n'en connais pas le contenu et je ne demande pas à le connaître. J'aimerais juste signaler une chose : c'est que, souvent, j'ai été taxée; notamment par des élus de votre majorité, plus ou moins gentiment, de faire de la politique. Et souvent, on m'a renvoyé d'un revers de main, comme quoi je posais des problématiques ici qui n'avaient pas lieu d'être, puisqu'il y avait une dimension nationale, dont certains d'entre vous se moquaient, puisque vous vous teniez sur l'autel de l'investissement local, et que vous ne vouliez pas aller plus loin.

Force est de constater qu'on est très rapidement rattrapés, puisque, ce que vous évoquez là, je suppose, pose des problèmes de fond, politiques, et que souvent on est rattrapé. On n'est pas dans un club de jeux de cartes, et on est bien ici pour faire de la politique. À un moment donné, les positionnements des uns et des autres s'inscrivent bien, au moins dans des dynamiques, au moins dans des positionnements politiques, plus ou moins acceptables, et on n'a pas fini d'y être confrontés. Voilà, c'est tout ce que je voulais dire.

**Monsieur le MAIRE** - Madame DUMAS, j'ai compris la ficelle.

**Mme Cécile DUMAS** - Ce n'est pas une ficelle, Monsieur. Je pense que c'est dangereux aujourd'hui.

**Monsieur le MAIRE** - Ce n'est pas ça, le problème, ce n'est pas la politique.

**Mme Cécile DUMAS** - Vu les enjeux que notre société traverse et les rendez-vous extrêmement importants, il ne faut pas dire que ce sont des ficelles.

**Monsieur le MAIRE** - Ne confondez pas, dans mon propos, je ne sais pas qui vous parle de politique. On fait de la politique en permanence quand on fait des choix, des arbitrages, des projets de rénovation pour améliorer la vie des gens à l'échelle d'une commune. Mais on ne peut pas toujours, à l'échelle d'une commune, régler les problèmes du monde. C'est cet accord-là qui existe entre nous tous, quels que soient les partis politiques ou les gens qui n'en sont pas, autour de cette majorité.

Là, il ne s'agissait pas de propos politiques. Il s'agissait de propos, dont Monsieur le Procureur m'indiquera si ma lecture est juste. Cela dit, ce ne sont pas des propos politiques. Il s'agit de choses qui, sur le plan républicain, ne sont pas acceptables. Les valeurs républicaines, pas ce qui peut nous opposer des fois sur tel ou tel choix d'orientation sur la politique nationale. Là, il s'agit de choses que je ne laisserai plus passer et je ne les ai jamais laissées passer. Et je ne comprends pas pourquoi, d'un coup, cela se passe. Ou plutôt, je le comprends fort bien. Et donc, j'ai saisi le Procureur. Il en fera son affaire et il me tiendra au courant, et je tiendrai au courant évidemment le Conseil Municipal la moment venu.

## C/ LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des décisions prises pendant la période allant du 20 juin 2016 au 7 septembre 2016.*

## D/ LISTE DES MARCHÉS

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des marchés publics notifiés depuis le dernier Conseil Municipal.*

**Monsieur le MAIRE.** Mesdames, Messieurs, je crois que j'ai terminé. Je souhaiterais simplement, en votre nom, remercier, cet été, l'ensemble des pompiers du CCFF (Comité Communal Feux de Forêts), pour avoir vraiment réagi avec force et vigueur pour arrêter le feu qui s'est déclaré du côté des Quatre Chemins, un peu plus loin, en remontant vers la route de Grans. J'étais sur place, et même avec le chef, on a failli se faire avoir par l'arrivée des canadiens, qui sont arrivés massivement. C'était avant qu'il soit arrêté, et heureusement, parce que ça a quand même bien brûlé, mais ils l'ont stoppé très rapidement. Je voulais vraiment les remercier devant vous, parce que, souvent, on n'y pense pas, car ils sont toujours là. Mais on félicite à travers vous l'ensemble des pompiers et du CCFF du travail qu'ils ont effectué pour notre sécurité civile. Je remercie d'ailleurs l'élu qui s'en occupe, Monsieur Jean-Luc SANCHE, qui est ici, je crois, et qui, mine de rien, avance bien sur ces dossiers aussi.

Je vous remercie tous. Je vous souhaite une bonne soirée. La séance est levée.

*La séance est levée à 20 heures 45.*

*Monsieur le Maire*

**Frédéric VIGOUROUX**



*Le Secrétaire de séance*

**Marie-Pierre VIAL**

